



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 janvier 2014 (extraits)

Etaient présents : M. CHOLLEY, maire, M. PRÉVIDI, Mme WARTNER, Mme JOLY, M. ANDRETTI, Mme EVERAERT, M. LEROUX, adjoints ; Mme FISCHER, M. LE BLANC, M. ANTONI, Mme DABADIE, M. BOUVIER, Mme LE BLANC, Mme SAVOYE, Mme GRISON-JAILLET, M. REPAIRE, M. LOGA, Mme BOISSEAU, M. CARDOUX, Mme FRANGE, Mme PRADE, M. CHICHE, M. DESJOURS, Mme RAQUILLET.

Représentés : M. MONTALESCOT, pouvoir à M. CHOLLEY, Mme GRANNET, pouvoir à M. LOGA, Mme MORET MIGUET, pouvoir à M. PRÉVIDI, M. PHILIPPE, pouvoir à Mme WARTNER.

Excusé : M. DAO.

Secrétaire : Mme GRISON-JAILLET.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte sans observation le procès-verbal du conseil municipal en date du 19 décembre 2013.

Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes :

✓ visant à défendre la commune dans une action intentée contre elle par un agent communal,

✓ désignant Maître LE BAUT, avocat, en vue de représenter la ville dans le litige qui l'oppose à un agent communal,

✓ portant sur la conclusion, après mise en concurrence, d'un marché public relatif à la vérification réglementaire des installations électriques et des installations chauffage-gaz des bâtiments communaux de la ville.

PREND ACTE de la liste des marchés publics conclus par la commune de Villemeisson-sur-Orge au cours de l'année 2013 dont le montant est \geq 20 000€ HT, sans observation.

DÉCIDE, à l'unanimité, d'adhérer au groupement de commandes du centre de gestion de la Grande Couronne de la région Ile-de-France pour la déma-

térialisation des procédures pour la période 2015-2018 pour les prestations suivantes :

- prestations de dématérialisation des procédures de passation des marchés publics,
- prestations de dématérialisation de la comptabilité publique,
- équipement en fournitures connexes nécessaires au fonctionnement des prestations sus-visées.

APPROUVE, à la majorité (4 abstentions : Mme PRADE, M. CHICHE, M. DESJOURS, Mme RAQUILLET), la passation du marché public relatif à la fourniture, à l'installation, à la maintenance et à l'entretien du mobilier urbain de la ville à passer avec l'entreprise SAS GIRODMEDIAS, pour une recette annuelle de 8 540 €, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché.

SOLLICITE à l'unanimité, de Monsieur le Préfet l'inscription du dossier relatif à l'opération de rénovation et d'équipement des classes des groupes scolaires et du restaurant scolaire pour un montant total estimé de 37 313 € HT au titre de l'opération subventionnable par la dotation d'équipement des territoires ruraux 2014.

L'essentiel de la séance du Conseil municipal

- Proposition de motion sur l'aménagement de la gare d'Épinay-sur-Orge : renforcement du rabattement des bus, gratuité du parking, travaux en gare de Brétigny-sur-Orge pour une meilleure régularité.
- Reprise des voies communes de la résidence du Park.

DÉCIDE, à l'unanimité, la suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif TERRITORIAL 2^{EME} CLASSE, SUITE A UNE MUTATION.

APPROUVE, à l'unanimité, la mise à jour du protocole d'accord sur l'aménagement du temps de travail des agents communaux afin de modifier les horaires des agents du service Technologies de l'Information et de la Communication.

APPROUVE, à l'unanimité, les termes de l'avenant n°2 à la convention cadre en date du 28 juin 2012 déterminant les conditions d'utilisation des équipements sportifs communaux par le collège Blaise Pascal, qui réactualise la participation aux frais et modifie l'article 3 relatif aux horaires d'utilisation. La participation aux frais de fonctionnement et d'entretien est de 20 777,60 € pour l'année scolaire 2013/2014.

APPROUVE, à l'unanimité, suite à l'avis favorable de la commission jeunes en date du 10 octobre 2013, la passation d'une convention avec l'Union Départementale des Premiers Secours de l'Essonne pour l'organisation d'un stage les 23 et 24 avril 2014 permettant à un groupe de 10 jeunes maximum de suivre des cours afin d'obtenir l'unité d'enseignement «prévention et secours civiques de niveau 1» (PSC 1) pour un coût total de 735 euros, pris intégralement en charge par la ville, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

PRÉCISE à l'unanimité, que le classement des voies communales de la résidence du PARK porte sur les chaussées, trottoirs et allées utilisées pour la circulation publique. Les parcelles réservées aux accès privés des résidents ne sont pas reprises. **AUTORISE** le classement des voies de la résidence du PARK dans les voies communales. **AUTORISE** la passation d'une convention avec l'ASL pour l'entretien partagé des espaces verts situés sur les parcelles transférées.



INFORMATION

✧ Monsieur le Maire indique qu'un local technique va être implanté en retrait du trottoir avenue Hérault de Séchelles, en face de la

maison de retraite, pour permettre la desserte en fibre optique de la ville.

✧ Monsieur le Maire informe que lors du prochain conseil communautaire une motion sera prise pour rappeler les exigences attendues des travaux sur la ligne C qui contribueront à la régularité de la ligne : travaux au niveau du pôle de Brétigny, gratuité des parkings des gares, aménagement des pôles-gares notamment à Epinay-sur-Orge suite à la mise en place du Tram-Train.

Monsieur le Maire remercie tous les conseillers municipaux pour le travail accompli pendant ce mandat.

Monsieur le Maire a une pensée toute particulière pour Stéphane OBER et Jean-Bernard MONTALESCOT qui y ont pris une part très active et souhaite une meilleure santé à ce dernier.



A retenir ... A retenir ... A retenir ... A retenir

✧ **La validité de la carte nationale d'identité passe à 15 ans.**

Les cartes d'identité délivrées depuis le 1^{er} janvier 2014 ont une durée de validité de 15 ans au lieu de 10. De même, les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement prolongées de 5 ans, sans démarche particulière.

En revanche, pour les personnes mineures (moins de 18 ans), la validité reste de 10 ans.

✧ **Portes-ouvertes à la Faculté des Métiers.**

La Faculté des Métiers ouvre ses ateliers des sites de Bondoufle, Evry et Massy aux visiteurs qui pourront échanger avec les équipes pédagogiques et les apprentis dans le but d'aider les jeunes entre 16 et 25 ans à s'orienter vers leur projet professionnel.

Avec plus de 70 formations proposées du préapprentissage au BAC+3, le centre de formation dispose de huit filières-métiers réparties sur les trois sites : automobile, coiffure et esthétique, commerce et distribution, électro-énergétique, métiers de bouche, métiers de l'entreprise et du tourisme, conception, fabrication et maintenance industrielles, comptabilité, gestion et informatique.

Rendez-vous :

- du mercredi 12 au samedi 15 mars, de 9h à 17h
- samedi 17 mai de 9h à 12h.

Pour plus d'infos : www.essonne.fac-metiers.fr